



Déclassifié¹

AS/Soc/NCP (2022) PV06add

31 janvier 2023

Fsocncpv06add_2022

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain

Procès-verbal des auditions publiques

Tenues à Strasbourg le 12 octobre 2022

(Concerne les points 4 et 5 de l'ordre du jour)

1. Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne)

M. Gianluca Silvestrini, Chef *a.i.* du Département de la Culture, de la Nature et du Patrimoine au sein de la DG2, présente le fonctionnement des trois outils-phare du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection de l'environnement. Ils partagent tous la spécificité de suivre l'approche basée sur les droits humains. Une présentation *PowerPoint* est disponible (en anglais seulement) sur extranet.

La Convention de Berne est un instrument légal contraignant, signé par 50 membres et l'Union européenne, assurant la préservation de la faune, de la flore et de leur habitat naturel, notamment à travers les sites-Emeraudes (Natura 2000 dans l'Union européenne) ; elle délivre aussi un prix depuis 1965. Cet outil est renforcé par la Convention du paysage qui affirme une approche holistique. Les services de ces deux conventions travaillent avec les gouvernements et les acteurs de la société civile. Ils reçoivent aussi des plaintes des citoyens qui permettent d'influer sur les politiques publiques.

Les parties prenantes ont des obligations publiques de conservation, d'éducation et de recherche coordonnées. Elles mettent en place des standards, contrôlent leur application et organisent des campagnes d'information. Il est notable que la pandémie de covid-19 a renforcé le soutien en faveur de la préservation de la biodiversité. Les outils de la protection de l'environnement par le Conseil de l'Europe ont acquis une reconnaissance politique. Toutefois, il y a le manque de ressources humaines des services : ils étaient 25 agents il y a 20 ans et il ne reste que cinq actuellement. De précieux ressources ont aussi été perdu avec le départ de la Russie, un des principaux contributeurs de fonds. Malheureusement il existe une forte concurrence entre les instruments en matière de protection de l'environnement. Les parties ont tendance à concentrer leurs investissements dans l'UE, au détriment d'une politique régionale couvrant l'ensemble du continent européen.

2. Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)

M. Krzysztof Zyman, Secrétaire de l'Accord partiel, explique que l'accord partiel ouvert est né après la catastrophe de Tchernobyl. Il compte actuellement 21 États membres du Conseil de l'Europe et deux pays tiers (Liban et Maroc). Il assure la coopération pour une meilleure prévision et préparation de la gestion des catastrophes, avec l'approche basée sur les droits humains propre au Conseil de l'Europe. L'accord partiel dispose d'un réseau de centres spécialisés qui gèrent des projets de veille.

En plus de l'expulsion de la Russie, l'accord souffre du retrait de certains États membres, déjà membres de l'Union européenne. La Belgique a annoncé qu'elle quittera l'accord en janvier 2023. Rien qu'en 2022, l'accord partiel a perdu 52 % de son budget.

L'accord n'organise de réunion ministérielle qu'une fois tous les cinq ans. Le réseau d'experts se réunit une ou deux fois par an. Bien que pionnier, l'accord est désormais en concurrence avec les Nations Unies et l'Union européenne. Pourtant l'approche basée sur les droits humains et sa dimension régionale restent opportunes, en s'assurant que personne n'est oublié. Pendant la pandémie de covid-19, les parties ont adopté une recommandation pour assurer l'inclusion des migrants dans les procédures d'urgence.

¹Le procès-verbal a été déclassifié par le Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain lors de sa réunion du 25 janvier 2023.

Mme Tanguy remercie les experts et partage son inquiétude sur le déclin de la biodiversité. Elle évoque une proposition de protocole à la convention pour en sécuriser le financement soutenu par la France.

M. Silvestrini confirme que ce protocole, porté par la présidence irlandaise, est en cours de négociation. Il sera discuté en 2023 au sein du Comité des Ministres.

M. Moutquin note le caractère « écocentré » de la convention de Bern. Il existe d'autres régions du monde où la personnalité morale est confiée à des fleuves et des montagnes. Il s'interroge sur la contribution du Conseil de l'Europe à la conférence de l'ONU sur la biodiversité, qui se tiendra du 7 au 19 décembre 2023 à Montréal (Canada). La ministre belge de l'environnement apparemment n'est pas au courant du retrait de la Belgique d'EUR-OPA.

M. Silvestrini confirme la coopération avec les Nations Unies. Ses services sont ouverts à la transformation des instruments, y compris à travers des conventions-cadres. Il y a des doutes néanmoins sur l'engagement des gouvernements pour travailler sur ces sujets. Trop souvent, les équipes dans les capitales sont trop petites et manquent de capacités.

M. Zyman est disposé à travailler avec M. Moutquin sur son rapport pour l'APCE et propose une réunion avec la présidente de l'accord. Il souligne la vulnérabilité de l'accord partiel et soutient aussi l'option d'une convention-cadre dotée d'un organe de contrôle et offrant un cadre plus sécurisé pour les activités d'EUR-OPA. Il partage l'inquiétude avant le sommet du Conseil de l'Europe. L'UE a repris de nombreuses tâches du Conseil de l'Europe. Les services à Strasbourg conservent néanmoins une expertise solide, une dimension régionale opportune et surtout son approche basée sur les droits humains.

A la remarque de **Mme Ovchynnykova** expliquant que son pays a du mal à appliquer le cadre Émeraude et qu'il existe des groupes qui font de l'obstruction, privant les plus pauvres d'accès à la nature, **M. Silvestrini** répond que ces frictions existent partout et qu'un groupe de travail s'occupe de la gestion des parties prenantes multiples.

ATTENDANCE LIST / LISTE DE PRESENCE

(The names of members who took part in the meeting are marked in bold / Les noms des membres ayant pris part à la réunion sont en caractères gras)

MEMBER STATES / ÉTATS MEMBRES

Albania / Albanie

Andorra / Andorre

Armenia/ Arménie

Mr Armen GEVORGYAN EC/DA

Austria / Autriche

Mr Stefan SCHENNACH SOC
Mr Michel REIMON SOC

Azerbaijan / Azerbaïdjan

Ms Sevinj FATALIYEVA EC/DA

Belgium / Belgique

Mr Rik DAEMS ALDE

Bosnia and Herzegovina

Ms Marina PENDEŠ EPP/CD
Mr Saša MAGAZINOVIĆ SOC

Bulgaria / Bulgarie

Croatia / Croatie

Ms Zdravka BUŠIĆ EPP/CD

Cyprus / Chypre

Czech Republic / République tchèque

Denmark / Danemark

Estonia / Estonie

Mr Urmas REITELMANN EC/DA

Finland / Finlande

Ms Minna REIJONEN EC/DA

France	Ms Liliana TANGUY	ALDE
Georgia / Géorgie		
Germany / Allemagne	Ms Franziska KERSTEN	SOC
Greece / Grèce	Mr George PAPANDEOU	SOC
Hungary / Hongrie		
Iceland / Islande	Mr Bjarni JÓNSSON	UEL
Ireland / Irlande	Mr Thomas PRINGLE Ms Róisín GARVEY	UEL SOC
Italy / Italie	Ms Maria RIZZOTTI	EPP/CD
Latvia / Lettonie		
Liechtenstein	Mr Peter FRICK	ALDE
Lithuania / Lituanie		
Luxembourg	M. Paul GALLES	EPP/CD
Malta / Malte		
Republic of Moldova / République de Moldova		
Monaco	Mr José BADIA	EPP/CD
Montenegro / Monténégro	Mr Miloš KONATAR	SOC
Netherlands / Pays-Bas	Ms Margreet DE BOER Ms Agnes MULDER	SOC EPP/CD
North Macedonia / Macédoine du Nord		
Norway / Norvège	Ms Linda HOFSTAD HELLELAND	EPP/CD
Poland / Pologne EC/DA	Ms Marta KUBIAK Ms Danuta JAZLOWIECKA	EPP/CD EPP/CD
Portugal	Mr Pedro CEGONHO	SOC
Romania / Roumanie	Ms Maria Gabriela HORGA Mr Viorel Riceard BADEA	EPP/CD EPP/CD
San Marino / Saint-Marin		
Serbia / Serbie		
Slovak Republic / République slovaque		
Slovenia / Slovénie		
Spain / Espagne	Ms Carmen Leyte	EPP/CD
Sweden / Suède		
Switzerland / Suisse	Mr Jean-Pierre GRIN Mr Olivier FRANÇAIS	ALDE ALDE

Türkiye	Ms Emine Nur GÜNAY	NR
Ukraine	Ms Yuliia OVCHYNNYKOVA	ALDE
United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Baroness Doreen E. MASSEY	SOC

OBSERVERS / OBSERVATEURS

Canada		
Israel / <i>Israël</i>	Mr Yorai Lahav HERTZANU	
Mexico / <i>Mexique</i>		

PARTNERS FOR DEMOCRACY / PARTENAIRES POUR LA DÉMOCRATIE

Jordan / <i>Jordanie</i>		
Kyrgyzstan / <i>Kirghizstan</i>		
Morocco / <i>Maroc</i>	Mr Allal AMRAOUI	
Palestine		

**PRESIDENT OF THE ASSEMBLY / PRÉSIDENT·E DE L'ASSEMBLÉE
EX-OFFICIO MEMBER / MEMBRE D'OFFICE**

Mr Tiny KOX UEL

**PRESIDENTS OF POLITICAL GROUPS / PRÉSIDENT(E)S DES GROUPES POLITIQUES
EX-OFFICIO MEMBERS / MEMBRES D'OFFICE**

SOC	Mr Frank SCHWABE	
EPP/ CD	Mr Aleksander POCIEJ	
EC/DA	Mr Ian LIDDELL-GRAINGER	
ALDE	Mr Iulian BULAI	
UEL	Mr George KATROUGALOS	

PACE COMMITTEES CONCERNED / COMMISSIONS DE L'APCE CONCERNÉES

Political Affairs / <i>Questions politiques</i>	M. Simon MOUTQUIN	SOC
Legal Affairs / <i>Questions juridiques</i>	Mr Ziya ALTUNYALDIZ	NR
Migration / <i>Migrations</i>	M. Pierre-Alain FRIDEZ	SOC
Equality / <i>Égalité</i>	Ms Edite ESTRELA	SOC
Culture	Ms Inka HOPSU	SOC

**BUREAU OF THE COMMITTEE ON SOCIAL AFFAIRS - EX-OFFICIO MEMBERS /
BUREAU DE LA COMMISSION DES QUESTIONS SOCIALES - MEMBRES D'OFFICE**

Ms Selin SAYEK BÖKE , Chairperson / <i>présidente</i>		SOC
Mr Alain MILON, First Vice-Chairperson / <i>premier vice-président</i>		EPP/CD
Ms Olena KHOMENKO, Second Vice-Chairperson / <i>deuxième vice-présidente</i>		EC/DA

Ms Sibel ARSLAN, Third Vice-Chairperson / *troisième vice-présidente*

SOC

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES /
CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX**

Mr Cemal BAS, Spokesperson on Environment and Climate Change/ *Porte-Parole sur l'environnement et le changement climatique*

OTHER PARLIAMENTARIANS PRESENT / AUTRES PARLEMENTAIRES PRESENTS

Ms / *Mme* Anne Stambach-Terreoir France

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr / *M.* Gianluca Silvestrini, Head a.i. of the Department for Culture, Nature and Heritage / *Chef a.i. du Département de la Culture, de la Nature et du Patrimoine*

Mr / *M.* Krzysztof Zyman, Executive Secretary of the EUR-OPA Major Hazards Partial Agreement / *Secrétaire exécutif de l'Accord partiel sur les risques majeurs (EUR-OPA)*

Mr / *M.* Eoghan Kelly, Secretariat of the Convention on the Conservation of European Wildlife and Natural Habitats (Bern Convention) / *Secrétariat de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne)*

**SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /
SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

Ms / *Mme* Aiste Ramanauskaitė Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Mr / *M.* Guillaume Parent Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*

Ms / *Mme* Bozhena Boriak Assistant / *Assistante*